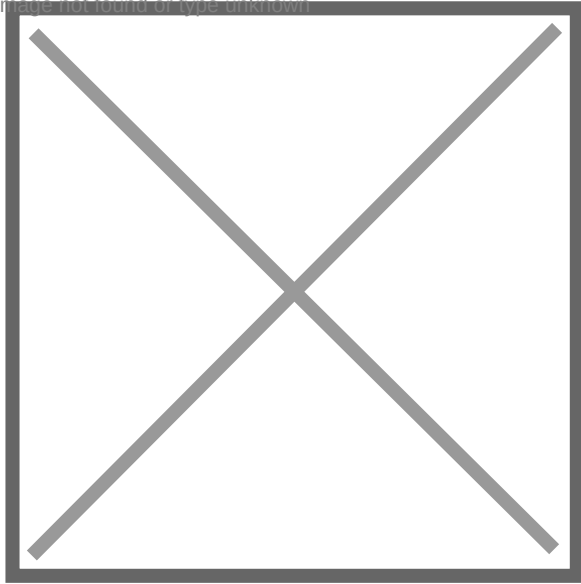


Image not found or type unknown



un document confidentiel entre avocat

Par **Meba75**, le **08/05/2009** à **14:24**

Bonjour,pouvez vous me renseigner ,si un avocat à le droit de ne pas transmettre un document de la parti adverse qu'il ma remet ,il me dit que c'est un document confidentiel ;il ne veut pas le transmettre au juge mais il me la donner est que j ai le droit de le porter moi meme au juge ;je vous en remercie

Par **Paula**, le **09/05/2009** à **10:04**

Bonjour,rnrnVotre Avocat vous a adressé ce document confidentiel pour votre information. En revanche, tout courrier confidentiel, entre Avocats, ne doit pas faire partie des justificatifs transmis au Tribunal. Il faut que le terme "Confidentiel" apparaisse sur le document en question.rnrnTrès cordialement.